



Bruant noir et blanc

Photo : © Marcel Gahbauer



Nom scientifique

Calamospiza melanocorys

Taxon

Oiseaux

Statut du COSEPAC

Menacée

Aire de répartition canadienne

Alberta, Saskatchewan, Manitoba

Justification de la désignation

Cet oiseau chanteur des prairies se trouve à la limite septentrionale de son aire de répartition dans les Prairies canadiennes. L'espèce est nomade, les populations reproductrices changent considérablement d'endroits d'une année à l'autre pour suivre les conditions favorables à l'échelle du paysage régional, recherchant les pointes d'abondance de sauterelles. Par conséquent, les estimations de la population fluctuent considérablement et viennent compliquer l'estimation des tendances à court terme. Cependant, les données à long terme montrent un déclin de 98 % depuis 1970. Au cours de la plus grande partie de la dernière décennie, cette tendance est restée fortement négative. La conversion de l'habitat de prairies et l'utilisation d'insecticides sont réputées être les principales menaces qui pèsent sur l'espèce.

Description et importance de l'espèce sauvage

Le Bruant noir et blanc est un gros bruant trapu à courte queue et au bec relativement volumineux. Les mâles ont un plumage nuptial noir et blanc distinctif, mais, en dehors de la période de reproduction, ils ressemblent aux femelles. Les femelles ont un plumage brun grisâtre avec des rayures noires sur les parties supérieures, et leurs ailes sont brun foncé avec une tache alaire blanchâtre. Les juvéniles ont un motif de coloration semblable à celui des femelles, mais ils sont de couleur chamois et présentent plus de rayures.

Aucune sous-espèce n'a été décrite pour cette espèce, qui est la seule du genre *Calamospiza*. Le Bruant noir et blanc est l'oiseau emblématique de l'État du Colorado.

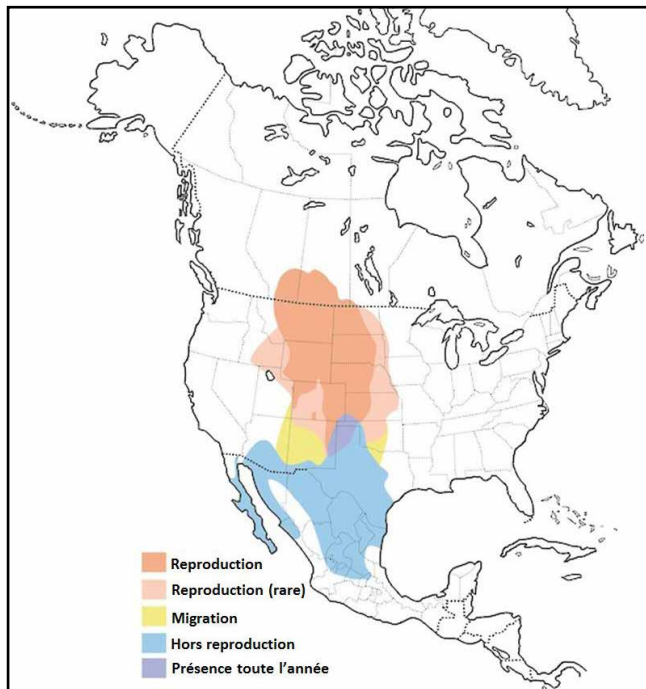


Photo : © Marcel Gahbauer

Photo d'un bruant noir et blanc mâle avec son plumage nuptial.

Répartition

Le Bruant noir et blanc se reproduit seulement dans les prairies du centre-ouest de l'Amérique du Nord, depuis le sud des Prairies canadiennes jusque dans le nord du Mexique, en passant par les Grandes Plaines du centre des États-Unis. Au Canada, le Bruant noir et blanc est présent dans le sud-est de l'Alberta, le sud de la Saskatchewan et le sud-ouest du Manitoba. En dehors de la période de reproduction, le Bruant noir et blanc se trouve dans le sud-ouest des États-Unis et le centre-nord du Mexique.



Répartition du Bruant noir et blanc en Amérique du Nord. Les aires de reproduction, de migration, de présence hors reproduction et de présence toute l'année sont représentées.

Source : Carte fournie par Birds of America online (<https://birdsna.org/Species-Account/bna/home>), Cornell Lab of Ornithology.

Habitat

Le Bruant noir et blanc est présent dans divers habitats de prairie, notamment dans les prairies à graminées courtes et mixtes, les champs en jachère envahis de mauvaises herbes, les pâturages et les terres agricoles. Il préfère nicher dans des milieux où se combinent graminées, végétation arbustive et sol dénudé. Les arbustes ou les grandes graminées qui se trouvent près des nids offrent une protection contre le soleil et les prédateurs. Au Canada, l'espèce semble utiliser des zones agricoles, comme les champs de foin, les prairies cultivées et les fossés en bordure de routes, en plus des prairies indigènes. En dehors de la période de reproduction, le Bruant noir et blanc se trouve dans des milieux plats et ouverts, notamment dans des plaines, des terres cultivées, des champs et des plaines désertiques.

Biologie

Le Bruant noir et blanc nicherait une fois par an, pondant de 3 à 5 oeufs par couvée. La moyenne de jeunes par nid quittant le nid se situe entre 1,2 et 3,1 selon le type d'habitat.

Le Bruant noir et blanc a évolué en s'adaptant à l'instabilité environnementale qui caractérise son habitat de prairie. Cette espèce est très nomade d'une année à l'autre. Ce comportement semble s'être développé pour suivre les conditions idéales d'habitat dans un paysage changeant. La période de nidification du Bruant noir et blanc coïncide aussi avec l'abondance maximale de sauterelles, une composante majeure de son régime alimentaire. La sélection des sites de nidification se fait de façon à réduire le stress thermique pour les oeufs et les oisillons, ainsi que pour les mâles au plumage foncé qui couvent. Une fois que les oisillons quittent le nid, le mâle et la femelle se partagent la couvée et continuent à prendre soin des jeunes chacun de leur côté, stratégie qui réduit la prédation et augmente l'efficacité de recherche de nourriture, particulièrement lors des sécheresses.

Les Bruants noir et blanc sont fréquemment les hôtes de Vachers à tête brune, mais ils ne semblent pas avoir développé de stratégie d'évitement contre ce parasitisme de couvée. De nombreux prédateurs se nourrissent de Bruants noir et blanc, notamment des rapaces nocturnes et diurnes, des chats, des coyotes, des spermophiles, des belettes et des couleuvres.

Les Bruants noir et blanc ont évolué parmi les bisons d'Amérique et d'autres grands herbivores indigènes dans leurs lieux de reproduction. Ils dépendent donc dans une certaine mesure du broutage, qui maintient leur habitat de reproduction, particulièrement dans les prairies à grandes graminées.

Taille et tendances des populations

Le total de la population reproductrice mondiale de Bruants noir et blanc est de 10 millions d'individus, dont environ 160 000 individus se reproduisent au Canada. De 1970 à 2014, l'espèce a décliné d'environ 3,2 % par année en Amérique du Nord et de 8,6 % par année au Canada, soit des pertes cumulatives de 77 % et 98 %, respectivement. De 2005 à 2015, les taux de déclin ont accéléré, soit un déclin de 6 % par année en Amérique du Nord et un déclin de 14 % par année au Canada. L'espèce devrait perdre la moitié de sa population totale restante d'ici les 16 prochaines années. Cependant, la variabilité interannuelle de la répartition et de l'abondance des Bruants noir et blanc, causée par le caractère très nomade de l'espèce, pourrait fausser les résultats des tendances à court terme des populations régionales. L'examen des tendances mobiles sur 10 ans au Canada (dans lesquelles un point pour chaque année représente le pourcentage moyen de variation annuelle au cours de la décennie précédente) montre une tendance vers des tendances fortement négatives tant dans le court terme (2005-2015) que dans le long terme (1980-2015), bien qu'il existe une grande variabilité dans le temps. L'interpolation à partir du déclin à long terme permet d'estimer que le déclin de la population canadienne au cours de la dernière décennie a été de 59 %.

Menaces et facteurs limitatifs

On sait peu de choses à propos des menaces pesant spécifiquement sur la population canadienne de Bruants noir et blanc. Dans une grande partie des Grandes Plaines, la perte, la dégradation et la fragmentation d'habitat attribuables à l'agriculture, à l'urbanisation et à l'extraction de ressources, ainsi que les effets causés par des pesticides, sont considérés comme les principales menaces pesant sur l'espèce.

L'habitat de prairie est l'un des écosystèmes les plus menacés en Amérique du Nord. Au Canada, plus de 70 % du paysage de prairie a été dégradé ou converti depuis la colonisation par les Européens principalement en raison de l'agriculture et de l'urbanisation, et une grande partie des prairies restantes sont très fragmentées.

Bien que certains Bruants noir et blanc se reproduisent dans des paysages agricoles, leur succès de reproduction pourrait être plus faible dans ces milieux à cause du labourage, du fauchage et de l'application de pesticides. Les pesticides sont une grande menace pour les Bruants noir et blanc, car, en plus d'avoir des effets létaux directs, ils appauvrissent les populations de proies, telles que les sauterelles.

L'exploitation pétrolière et gazière dans les prairies a aussi contribué à la perte et à la fragmentation d'habitat pour les Bruants noir et blanc; la perturbation sensorielle qui y est associée est aussi préoccupante. L'augmentation des parcs éoliens et solaires constitue une menace croissante. Les lignes électriques associées à ces parcs peuvent favoriser la présence de prédateurs aviaires et de Vachers à tête brune, ce qui menace la survie et la productivité des Bruants noir et blanc.

Les changements climatiques seraient une menace croissante pour les Bruants noir et blanc. Le réchauffement continu, jumelé à des sécheresses plus fréquentes et plus intenses ainsi qu'à des tempêtes plus importantes, affectera probablement négativement l'espèce. Dans de telles conditions, les Bruants noir et blanc pondront moins d'oeufs et les taux de survie des oeufs et des oisillons diminueront, alors que les inondations causées par des précipitations extrêmes pourraient aussi augmenter la mortalité chez les adultes.

Un certain nombre de facteurs limitatifs rend les Bruants noir et blanc susceptibles au déclin. Cette espèce dépend fortement de la disponibilité de la couverture végétale pour réduire le stress thermique lors de la nidification. Les Bruants noir et blanc sont vulnérables aux conditions de sécheresse, qui réduisent l'abondance de leur principale proie (les sauterelles) et les exposent à une compétition accrue avec d'autres espèces d'oiseaux de prairie, d'où une réduction du taux de recrutement. À l'inverse, ils sont aussi vulnérables aux épisodes de fortes pluies dans leurs lieux de reproduction et aux fluctuations de la disponibilité de graines dans leurs quartiers d'hiver.

Protection, statuts et classements

Le Bruant noir et blanc est protégé en vertu de lois fédérales comme la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, au Canada, le *Migratory Bird Treaty Act*, aux États-Unis, et la *Convention for the Protection of Migratory Birds and Game Mammals* (convention pour la protection des oiseaux migrateurs et des mammifères chassés), au Mexique. Le Bruant noir et blanc est aussi protégé par des lois provinciales comme le *Alberta Wildlife Act*, le *Saskatchewan Wildlife Act* et le *Manitoba Wildlife Act*. Aucune de ces lois n'a de dispositions précises sur la protection de l'habitat.

Le Bruant noir et blanc est inscrit à la liste rouge de l'UICN dans la catégorie « préoccupation mineure ». NatureServe le désigne comme non en péril à l'échelle mondiale et comme non en péril dans les lieux de reproduction et à l'extérieur de ceux-ci aux États-Unis, parce qu'il est commun et largement réparti. Pour l'ensemble du Canada, NatureServe classe l'espèce comme apparemment non en péril à non en péril, ce qui reflète une certaine inquiétude pour le long terme à cause des déclin et d'autres facteurs. Le Bruant noir et blanc est classé non en péril en Alberta, apparemment non en péril à non en péril en Saskatchewan et gravement en péril au Manitoba.

Le Bruant noir et blanc est considéré comme une espèce d'importance continentale aux termes du Plan nord-américain de conservation des oiseaux terrestres de Partenaires d'envol, parce qu'il s'agit d'un oiseau commun qui connaît un déclin abrupt.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Bruant noir et blanc (*Calamospiza melanocorys*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii + 45 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : www.sararegistry.gc.ca.

N° de cat. : **CW69-14/257-2016-1F-PDF**
ISBN: **978-0-660-07339-2**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.